

# Haute Gironde



## Troc boutures de rosiers

Un troc de boutures de rosiers est organisé samedi 10 au dimanche 11 novembre au château Nodot, à Saint-Christoly-de-Blaye. Tél : 05 57 42 50 38. PHOTO : SO II

### TROIS QUESTIONS AU...

**DOCTEUR DOUMY** (psychiatre à Charles Perrens), qui était lundi à Saint-Savin pour une conférence sur le thème du suicide dans le monde agricole, organisée par la MSA

#### 1 A-t-on des chiffres sur le suicide en milieu agricole ?

Le suicide en France représente 11 000 morts par an. Un chiffre constant. Par contre, on ne dispose d'aucune donnée chiffrée pour les catégories professionnelles. On sait qu'un ouvrier se suicide trois fois plus qu'un cadre. Mais c'est tout.

#### 2 Dans le milieu agricole, on parle souvent de l'isolement comme cause de suicide...

Il y a l'isolement géographique, l'isolement familial avec le célibat et le veuvage. Il y a trente/quarante ans, les familles vivaient regroupées. Il y a aussi les difficultés liées à l'argent et l'endettement. Lors d'une première réunion organisée à Sauveterre, la question a été abordée. On a eu des questions agressives. Les gens parlent de la difficulté de s'installer pour l'achat de terres ou de matériel...

#### 3 Recevez-vous des agriculteurs en consultation ?

Jamais. Il y a encore un véritable tabou dans le monde agricole à aller chez le psychiatre qui est considéré comme le médecin des fous. Pourtant, après notre première réunion, beaucoup de gens sont venus nous voir pour évoquer le cas de proches qui s'étaient suicidés, ils disaient « on n'a rien vu venir ». Les gens sont contents de pouvoir en parler. Moi j'insiste sur l'importance de détecter les signes qui peuvent conduire au suicide et d'orienter les personnes vers des médecins. Le suicide n'arrive jamais seul, il est lié à un état dépressif. Cette dépression se manifeste par un repli sur soi, une absence de communication, une tristesse, une perte de plaisir.

Propos recueillis par Thierry Chatellier

### UTILE

#### URGENCES

Samu/Centre 15. Tél. 15.

Police/Gendarmerie. Tél. 17.

# Plisson plaide pour l'unité du territoire

**INTERVIEW Éolien, emploi, formation, transports... Sur tous ces sujets, le député aimerait que le territoire ne parle que d'une seule voix**

PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÔME JAMET

j.jamet@sudouest.fr

« Sud Ouest ». Êtes-vous inquiets que la loi sur la tarification de l'énergie, avec les amendements sur l'éolien que vous avez portés, ait été retoquée au Sénat la semaine dernière ?

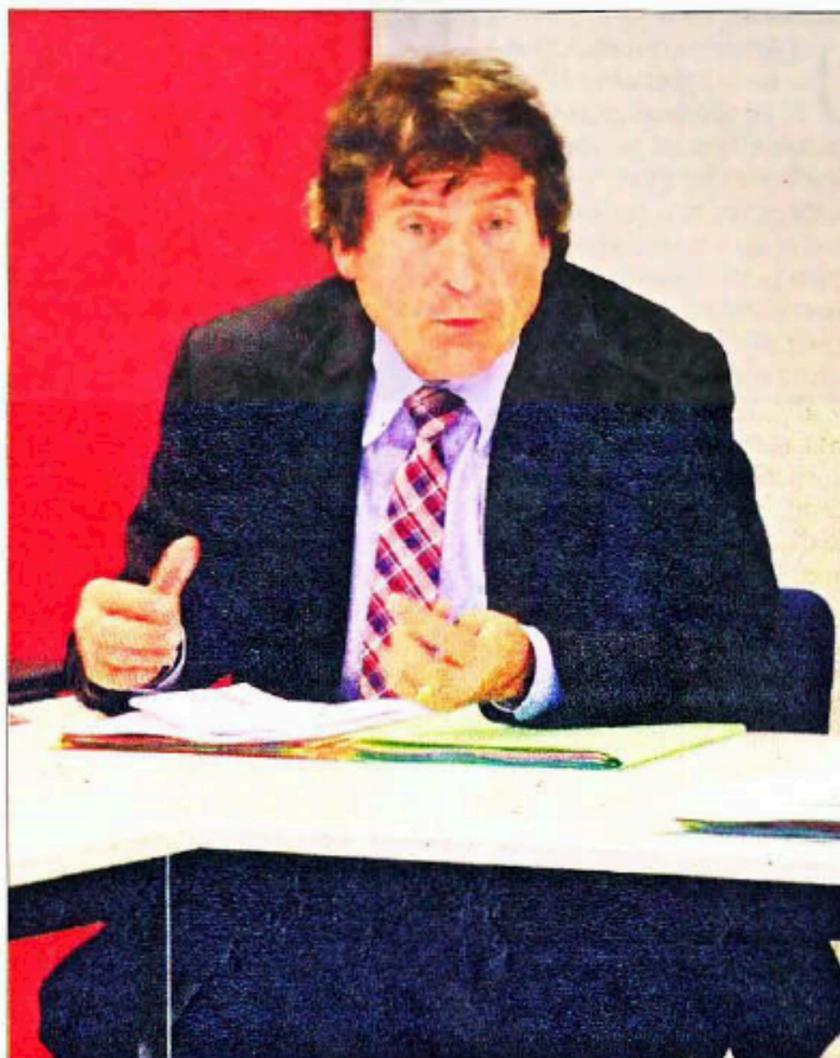
**Philippe Plisson.** Normalement la loi doit revenir devant l'Assemblée, et si tel est le cas, il y aura peut-être quelques aménagements, mais elle sera votée telle que la majorité l'a souhaité. C'est l'Assemblée qui a le dernier mot, et c'est ce qui va se passer avant la fin de l'année.

Concrètement, qu'est-ce que cette loi va apporter pour les projets d'éolien en Haute Gironde ?

Cela signifie que la ZDE (zone de développement éolien, NDLR) de Reignac sera supprimée. C'est une procédure lourde et compliquée, j'ai pu le mesurer. Mais la zone étant dans le schéma régional de l'éolien, un permis de construire sera déposé par Valorem qui est l'opérateur. Et une fois le permis instruit, le projet sera réalisé. Pour le projet du canton de Saint-Savin, ce sera également beaucoup plus simple. Si tout va bien, des éoliennes pourront être installées d'ici deux-trois ans.

Vous allez être élu président du groupe chasse à l'Assemblée. Quel sera votre rôle ?

Moi je chasse la bécasse et je suis pour une chasse raisonnée et raisonnée. Et c'est la volonté que s'est fixée la Fédération des chasseurs de Gironde. On sera dans une logique de partenariat. Je veux



Le député Philippe Plisson intervient aujourd'hui à l'Assemblée nationale contre le projet européen de libéralisation des droits de plantations dans la vigne (voir ci-dessous). ARCHIVES LÉA ALBERT

être à la fois un porte-parole des chasseurs quand j'estime que leurs revendications sont légitimes et puis en même temps être quelqu'un qui pourra faire passer des messages pour aller dans le sens de la préservation des espèces et de la biodiversité.

Avec 12,5 % de chômage en Haute Gironde, quelles actions comptez-vous mener en faveur de l'emploi ?

Lundi après-midi, j'ai réuni tous les acteurs de l'emploi et de la formation, la mission locale, tous les services de l'État, les Communautés de communes avec leurs services développement économique, les collèges, les lycées professionnels, pour mettre en place l'organisation de ce que j'ai appelé le Forum de l'emploi et de la formation. Une étude nous a permis d'avoir une

vision assez claire des besoins qui sont plus importants qu'on ne le pense, avec des entreprises qui ne trouvent pas des salariés avec les compétences requises. L'objectif est donc de proposer des formations qui soient en rapport avec les besoins. D'autant qu'on a des outils : le CFM, les LEP, le Centre agricole de Pugnac, la Maison familiale rurale de Saint-Martin.

Le désenclavement du territoire est aussi une solution ?

Oui, mais je ne vais pas anticiper le Scot (schéma de cohérence territoriale, NDLR), que l'on lancera en janvier. Cependant, le Conseil général est sur la bonne voie avec son transport par bus à 2,50 €. Ensuite, il faut creuser le fluvial. J'ai fait faire une étude par le Smiddest que je vais présenter au printemps. L'idée serait de mettre en place des navet-

tes directes entre Blaye et Bordeaux. En naviplane, il faudrait quarante minutes. C'est un bateau sur coussins d'air poussé par des turbines. Il y en a déjà eu un dans les années 70 qui faisait Blaye-le-Médoc. Mon idée c'est de faire une expérimentation qui permettrait de voir si les gens sont intéressés, pour le pérenniser ou non. Il faudra aussi trouver un partenaire financier, sinon ça pourrait coûter jusqu'à 10 euros le voyage. Et c'est trop cher.

Le covoiturage est aussi une des solutions. Là, nous allons faire un parking à la sortie de l'autoroute à Saint-Aubin. Mais mon autre projet, c'est la remise en état de la ligne de chemin de fer Saint-Ciers, Blaye, Bourg, Pugnac, Saint-André, qui existait jusque dans les années 60. C'est une ligne qui irriguerait le territoire, avec des arrêts sur les chefs-lieux de canton. Et ensuite, on se brancherait sur la ligne Saint-André-Bordeaux.

Comment accueillir dans de bonnes conditions au niveau des services les nouvelles populations qui s'installent en Haute Gironde ?

C'est compliqué. Ici, on a cinq Communautés de communes qui ont des périmètres trop petits. Il faudrait une seule communauté qui ait l'envergure du territoire de la Haute Gironde. Le Pays n'est qu'un organe de mise en cohérence, il faut qu'il y ait unanimité, et on ne l'a jamais, donc rien n'avance. Chacun fait son petit truc de son côté, chacun est jaloux de ses prérogatives et c'est tout à fait contre-productif. Ce qui a été édifiant pour moi, c'est quand j'ai vu cet été la Communauté de communes de Blaye fermer la piscine. On a mis en place les intercommunalités pour créer des services, et là, elle le supprime parce qu'en étant seule, elle n'en a bien évidemment pas les moyens. Aujourd'hui, je ne souhaite qu'une chose, qu'une dynamique s'instaure entre les Communautés de communes, y compris Saint-André, et que l'on travaille tous ensemble à un projet commun.